



1425, route 340
Saint-Télesphore, Qc
J0P 1Y0

Téléphone : 450-269-2999
Télécopieur : 450-269-2257
info@st-telesphore.ca

Municipalité de Saint-Télesphore

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER SAISONNIER

La Municipalité de Saint-Télesphore est à la recherche d'un candidat pour remplir les fonctions de journalier sur une base saisonnière.

Description du poste

Sous la supervision du responsable des travaux publics, le saisonnier accomplit en équipe divers travaux ayant trait à l'entretien et la réfection des infrastructures municipales.

Tâche principale

Aider le responsable des travaux publics dans l'accomplissement de ses tâches quotidiennes.

Il effectue diverses tâches relatives à la réparation, l'entretien des infrastructures de rues, de parcs, de terrains de jeux et des bâtiments appartenant à la Municipalité. Il effectue divers travaux comportant la conduite ou l'opération des véhicules, des appareils motorisés et des équipements appartenant à la Municipalité.

Responsabilités

Accomplir des tâches manuelles relatives aux services municipaux

- Aide à la réparation des chemins municipaux (trous, nids de poule, fissures).
- Aide aux travaux relatifs à l'entretien de la chaussée, trottoirs, ponceaux, et autres infrastructures municipales
- Aide à l'installation, la réparation et l'entretien des panneaux de signalisation
- Aide à la collecte des résidus verts ainsi qu'au déchiquetage des branches.
- Utilise divers équipements pour la tonte de pelouse et l'entretien du gazon.
- Aide à la réparation et l'entretien des bâtiments municipaux tel peinture, conciergerie.
- Aide à l'installation, l'enlèvement, le remplacement, le déménagement, l'entretien et le nettoyage, des équipements et accessoires des parcs municipaux, tels les modules de jeux et le mobilier urbain.
- Accomplit, sur demande du responsable des travaux publics ou de la direction générale, toutes autres tâches connexes ou similaires aux tâches ci-dessus mentionnées selon les instructions.

Exigences et qualifications

- Détenir un diplôme d'étude secondaire V (DES) ou en voie de l'obtenir
- Détenir un permis de conduire de classe 5, un atout
- Détenir sa carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction, un atout
- Connaissance de la langue française (parlée)
- Avoir de l'expérience en entretien de bâtiments et d'équipements
- Très grandes aptitudes en travail manuel
- Être polyvalent et en bonne condition physique
- Avoir un excellent esprit d'équipe et apprécier le travail extérieur
- Être courtois et poli envers les citoyens, clients, fournisseurs et collègues
- Exécuter son travail en conformité avec la mission, la vision, les attentes et les objectifs de la municipalité.

Conditions de travail

Poste saisonnier de mai à août.
Salaire établi en fonction de l'expérience.
Poste temporaire.

Entrée en fonction : 1er mai 2026

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à l'attention de :

Danielle Glode
Directrice générale et greffière -trésorière
Par courriel : dq@st-telesphore.ca

La Municipalité de Saint-Télesphore remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue.

La Municipalité de Saint-Télesphore souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.